

b) Les nuisances causées par les démons aux croyants :

Nous pouvons citer comme nuisances causées par les démons, celles qui sont mentionnées dans les traditions suivantes :

★ « Les démons s'étaient rués sur le Messager d'Allah venant des oueds et descendant des montagnes. Il y avait parmi eux, un démon ayant une torche de feu qui voulait brûler le Messager d'Allah. (Il a dit) : Il (Le Messager) a eu peur !... Et l'Ange Djibriyl était venu à lui et lui avait dit : O, Mohammed dis ! Il disait : Que dois-je dire ? Il avait dit : Dis : Je demande protection par les paroles de Dieu parfaites, celles qui ne peuvent être transgressées par un pieux ou un dévergondé contre tout mal qu'Il a créé, conçu et proliféré et du mal qui descend du ciel, et du mal qui y monte. Et du mal qu'Il a créé sur la terre et du mal qui en sort, et du mal (causé par) les subversions de la nuit et du jour. Et du mal de tout noctambule, sauf celui qui dans la nuit ne recherche que le bien, O Miséricordieux ! Le feu des démons fut éteint, et Allah glorifié soit-Il, les anéantissait » (Silsilat As-Sahihah/Albani/2995).

★ « Si vous m'aviez vu, moi et ibliss (le diable), lorsque je me suis précipité sur lui de mes mains, je n'ai pas cessé de l'étrangler jusqu'à sentir sa bave humide entre ses deux doigts : L'index et le doigt qui le suit. Et si ce n'était l'invocation de Souleymane on l'aurait retrouvé attaché à l'un des piliers de la mosquée. Et les enfants de Médine se seraient amusés avec lui ! » (Silsilat As-Sahihah/3251).

★ Le compagnon 'Othman Ibn Abi Al-'Ass At-Thaqafi se plaignait au prophète de son oubli du Coran. « Je me suis plaint auprès du Messager d'Allah, de mon oubli du Coran. Il a tapé ma poitrine avec sa main, et a dit : Ô, diable, sors de la poitrine de 'Othmane ! Et il a réitéré ceci à trois reprises. 'Othmane avait dit : Je n'ai ensuite rien oublié de ce dont je désirais me rappeler » (Silsilat-As-Sahihah/Albani/2918)¹.

★ Il y a aussi le hadith long où sont relatés les miracles du prophète, le père de Ya'la Ibn-Moura, nous raconte le passage concernant la roqia : « Une femme était venue vers lui, et lui a dit : Mon fils que voici est atteint de possession,

¹ (Il serait judicieux de préciser que ce hadith est une preuve irréfutable sur la possession des humains par les djinns!)

depuis sept années, et ça lui arrive deux fois par jour². Le Messager d'Allah lui dit : **Approches-le, elle l'avait approché, et Il a soufflé dans sa bouche, et a dit : Sors, ennemi d'Allah, je suis le Messager d'Allah !** » Son fils avait guéri, et elle récompensa le prophète de deux moutons et de vivres. (Silsilat-As-Sahihah/Albani/485).

Et le Cheikh Albani a dit à propos du premier hadith : « Il y a une preuve évidente, que le diable peut habiller (posséder) la personne, et lui rentrer dedans, même si c'est un pieux croyant³ » (Silsilat-As-Sahihah/Albani/2918).

★ D'après Abd-Ar-Rahmane Ibn Sa'd Ibn-Zourrara qu'il lui est parvenu que Hafsa épouse du prophète paix et salut sur lui avait tué une de ses servantes qui lui jeta un sort (Sihr). Elle lui avait élaboré un stratagème, elle (Hafsa) l'a tua⁴ ! » (Mouwatta Imam-Malik/1369).

★ D'après Abd-Ar-Rahmane Ibn Abi-Layla qui rapporte :

² (Ceci est du mass, c'est la possession ou la personne est prise de convulsion ou de crises d'épilepsie ou de crise folie avec des actes de violence, qu'Allah nous en protège !).

³ (Je signale ici que la remarque du Cheikh Albani est très pertinente, car beaucoup pensent orgueilleusement que ces épreuves sont réservées à une caste spécifique de la société, aux simples d'esprits, aux malchanceux, à ceux qui sont marginalisés et qui sont démunis pécuniairement. Ceci est dû à une ignorance des hadiths relatifs à ce sujet, on connaît le récit de la femme qui s'était présentée au messager et qui était prise de convulsions et se déshabillait en même temps, et le messager lui avait dit : « **Si tu désires tu patientes et tu auras le paradis, ou si tu désires j'invoque Allah qu'il t'épargne ! Elle avait répondu : Je patientes** » (Voir Al-Bokhari/5220).

Si l'on assisterait aujourd'hui à une telle scène, on ne dirait pas à la personne : Patientes, c'est un bien pour toi, soit des degrés au paradis ou un pardon ! Mais on s'écarterait d'elle comme si elle était dérangeante pour la société, quel fossé y-a-t-il entre la compassion du messager et sa modestie et l'orgueil de nos contemporains. Beaucoup considèrent qu'avouer qu'ils ont des problèmes de djinns ou de wasswass comme étant un défaut ou un mauvais point dans leur curriculum vitae, alors que les compagnons en parlaient comme étant une chose normale, car ils comprenaient que c'était une composante du conflit entre le bien et le mal, personne à notre époque n'est à l'abri d'une possession ou d'un Sihr !)

⁴ (Ce hadith est un argument pour ceux qui considèrent que la sanction de celui qui fait de la sorcellerie, c'est la mort. Et les savants diffèrent sur son cas juridique, est-il un apostat ou pas ? L'Imam As-Shafi'i fait la distinction entre le sihr fait à base de plantes et de choses naturelles avec celui qui contient du Shirk, qui expulse son auteur de l'Islam et c'est l'avis de l'exégète As-Shanqiti. La plupart des savants considèrent le sorcier comme un apostat, sans distinction sur la nature du sihr car les djinns ne rendent aucun service sans Shirk et koufr. Quant au fait de tuer le sorcier comme l'a fait Hafsa, 'Omar Ibn-Al-Khattab l'avait fait aussi, et on peut aussi mentionner le récit de Joundoub Al-Azdi qui avait tué un homme qui cherchait à amuser l'émir Al-Walid Ibn Marouane en soustrayant les têtes des passants et en les remettant ensuite sur leur corps, Joundoub lui avait tranché la tête et lui avait dit : Remets-là maintenant si tu le peux ! [Voir Adwa Al-Bayane/Ta-Ha/69] Allah seul sait !)

« Un homme de sa tribu parmi les ansars, était sorti avec sa tribu la prière du 'Icha, ensuite les djinns l'ont kidnappé et il disparut. Son épouse était parti voir 'Omar Ibn-Al-Khattab et elle lui raconta l'histoire, 'Omar se renseigna sur lui auprès de sa tribu. Ils dirent : Oui, il était bien sorti pour la prière du 'Icha ! 'Omar lui ordonna donc d'attendre quatre années.

Les quatre années sont passées et elle était revenue, et elle l'informa (à nouveau). 'Omar se renseigna auprès de sa tribu, ils dirent : Oui (et confirmèrent), puis il lui ordonna de se marier et elle se maria.

Son mari était revenu et il se plaignait de ceci auprès de 'Omar Ibn-Al-Khattab, 'Omar Ibn-Al-Khattab lui avait dit : L'un d'entre vous disparaît une longue période et sa famille ne sait pas si il est vivant !

Il lui avait dit : J'ai une excuse, O Emir des croyants !

Il lui avait dit : quelle est ton excuse ?

Il lui avait dit : J'étais sorti pour la prière du 'Icha, puis les djinns m'ont kidnappé, et j'étais resté chez eux une longue période. Puis des djinns croyants ou musulmans (selon la version de Sa'id) les combattirent et eurent le dessus et ils firent parmi eux des prisonniers et ils m'ont fait prisonniers, puis ils m'avaient dit : Tu es un homme musulman et il ne nous est pas permis de te faire prisonnier, et ils m'avaient laissé le choix entre rester ou retourner chez ma famille.

J'avais choisi de retourner chez ma famille, et ils retournèrent avec moi, quand à la nuit ils ne me parlaient pas, et la journée je suivais un bâton (Soubhana Allah) !

'Omar lui demandait : Quel était ton repas chez eux ? Il avait dit : Al Ghawl, et tout sur lequel n'a pas été prononcé le nom de Dieu. Et il avait dit : Quel était ta boisson chez eux ? Il avait dit le Jadf.

Qatada avait dit : Le Jadf est toute boisson non fermentée. 'Omar lui donna donc le choix : Soit récupérer son épouse ou la dot !⁵ » (Irwa Al-Ghalil/Albani/1709).

★ Abou-Sa'ib servant de Hicham Ibn-Zahra m'avait informé qu'il s'était rendu chez Abi Sa'id Al-Khoudri, et il avait dit :

« Je l'avais trouvé entrain de prier je m'étais assis et j'attendais qu'il finisse sa prière lorsque j'entendis dans un côté de la maison un bruit de branches séchées.

⁵ (Ce hadith pourrait expliquer certaines disparitions qui n'ont toujours pas eue d'explications et qui n'ont jamais abouti sur la récupération du corps, surtout si l'on spéculé sur le fait que certaines loges maçonniques et diaboliques essayent de perpétrer les rites ancestraux sataniques des sacrifices ?)

Je m'étais retourné et j'ai vu que c'était un serpent, j'ai sauté pour le tuer quand (Abou-Sa'id) m'avait dit de m'asseoir ce que je fis quand (le serpent) parti.

Il me montra une pièce dans la maison et me disait : Tu vois cette pièce, il y avait un jeune garçon parmi les nôtres qui était un jeune marié, puis il ajouta :

Nous sommes partis au djihad avec le Messenger d'Allah au Khandaq (bataille contre les coalisés) ce jeune homme demandait toujours au prophète paix et salut sur lui la permission de partir les demi-journées pour rejoindre son épouse.

Un jour alors qu'il lui demandait une permission, le Messenger d'Allah lui avait dit : Prends ton arme avec toi, j'ai peur pour toi de Qouraydha (juifs de Médine) ! Il avait pris son arme et était reparti voir sa femme qu'il avait trouvée debout entre les deux portes⁶.

Il s'était précipité sur elle avec sa lance pour la transpercer, car il fut pris de jalousie. Elle lui opposait : Ranges ta lance et vas voir à l'intérieur ce qui m'a fait sortir !

Il rentrait et il avait aperçu sur le lit un gigantesque serpent enroulé sur lui-même, il se jeta sur lui avec sa lance et le harponna, puis il sorti et le planta dans la maison. Le serpent se retournait sur lui, on ne savait pas qui fut le plus rapide à mourir le serpent ou le jeune homme ?

Puis il avait dit : Nous nous rendîmes chez le Messenger d'Allah paix et salut sur lui, et nous lui mentionnèrent cela. Et nous lui avions dit : Invoques Allah qu'il nous le fasse revivre ! Il avait dit : Demandez pardon à Allah pour votre frère, puis il avait dit :

A Médine il y a des djinns qui sont convertis (à l'islam), si vous observez d'eux quoi que ce soit, avertissez les pendant trois jours. Ensuite si vous le désirez, tuez-le, c'est un démon ! » (Sahih-Mouslim/4150).

★ Les djinns mécréants avaient bien tué Sa'd Ibn-'Oubada Il avait été trouvé dans sa salle de bain, mort, sans que personne ne remarque rien. Mais ils entendirent une voix dire sans que personne ne soit perceptible à l'œil nu : « **Nous avons tué Sa'd Ibn-'Oubada chef des Khazradjs, On lui a lancé deux flèches et on n'a pas raté son cœur** » (Tafssir-Al Qourtoubi/1/317).

★ Le Messenger d'Allah paix et salut sur lui, a dit : « **Une épidémie touchera ma communauté et elle sera causée par ses ennemis parmi les djinns**. Elle sera

⁶ (Car elle était en tenu d'intérieur et à l'extérieur de chez elle, ce qui pouvait prêter à confusion étant donné qu'il était absent, sur le front !)

telle une peste camélidée, celui qui lui fait face sera comme le Mourabite⁷, et celui qui en est atteint sera martyr. Et celui qui s'enfuit sera comme le fuyard du front » (Sahih At-Targhib -Tarhib/Albani/1408).

★ Il a été rapporté sous diverses versions que 'Aïcha épouse du prophète paix et salut sur lui avait tué un djinn, elle vu en rêve quelqu'un lui dire : « **Tu as tué un musulman !** »

S'il était musulman il ne serait jamais entré chez les femmes du prophète paix et salut sur lui Répondit-elle. La voix lui avait dit : Il n'était rentré qu'après s'être assuré que tu étais couverte ». Elle se réveilla et donna douze mille dirhams dans le sentier de Dieu en expiation⁸ (Tafssir-Qourtbouhi/1/317).

★ 'Atta Ibn Abi-Rabah avait dit : « Ibn 'Abbes m'avait dit : Ne veux-tu pas que je te montre une femme du paradis ? J'avais dit : Bien-sûr ! Il avait dit : Cette femme noire était venue voir le prophète, Elle avait dit : Je suis prise de convulsions et je me dévoile, Invoques Allah pour moi ! Il avait dit : Si tu le désires, tu patientes et tu auras le paradis ! Ou si tu le désires j'invoquerais Allah pour qu'il t'épargne. Elle avait dit : Je patiente ! Je me dévoile, Invoque Allah que je ne me dévoile plus. Il invoqua Allah pour elle » (Sahih Al-Bokhari/5220).

★ Il a été rapporté d'après Abd-Ar-Razaq que Ma'mar avait dit « Hamad Ibn Abi-Suleymane (Cheikh d'Abou-Hanifa) se faisait possédé souvent par le sheytane, et lorsqu'il revenait à ses esprits il faisait les ablutions, considérant cela comme un évanouissement » (Sira-A'lam An-Noubala/Ad-Dhahabi).

★ Abou-Bakr Jaber Al-Djaza'iri rapporte dans son livre ('Aqidatou Al-Mou'mine/230) :

« Une histoire s'est passée chez moi, nous avons subi et souffert de ses conséquences, j'avais une grande sœur Sa'diya. Un jour alors que nous étions petits nous grimpons sur les branches des palmiers, depuis le bas de la maison

⁷ (Le Mourabite est celui qui patiente dans le front, et protège les points stratégiques de l'ennemi).

⁸ (Observer le grand sens de l'équité qui était la qualité des compagnons et des prédécesseurs !)

vers le haut, au moyen d'une corde attachée à une branche que nous tirions vers le toit de la maison où nous nous trouvions.

Ce qui se déroulait c'est que ma sœur tira la corde mais elle ne put continuer à tirer la branche, de manière forte, ce qui provoqua la détente de la branche.

Et ce qui causa aussi la chute violente (de ma sœur) sur le sol, par cette chute elle fit très mal à un djinn qui se trouvait sous elle.

Il se vengea, et il venait la voir chaque semaine, deux ou trois fois ou plus.

Il l'étranglait, la pauvre tremblait, agitait ses pieds comme un agneau que l'on égorge, il ne la laissait tranquille que le matin une fois lessivée par cette torture nocturne.

Un jour il parla sur sa langue et dit qu'il faisait cela car elle lui avait fait mal. Après dix ans du même rituelle, elle avait fini par mourir une nuit, après avoir gesticulé comme un agneau (sacrifié).

Qu'Allah lui fasse miséricorde, cet événement je l'ai vécu personnellement et celui qui voit n'est pas comme celui qui entend ! »